

## **Projet d'infrastructures portuaires pour la mine Nunavik Nickel – Évaluation environnementale**

Compte-rendu de la rencontre du 7 mai 2012

Lieu de la rencontre : 105, rue Mc Gill, Montréal

Personnes présentes :

Jean Corbeil, CRI directeur construction-secteur port

Daniel Savard, CRI vice-président construction

Gail Amyot, CRI Vice-présidente Environnement Santé-Sécurité

Ray Bailey- SNC Lavalin-Newfoundland

Michel Trudel, Ultragen

Patrick Charbonneau, Genivar

Yvan Houle, NMRIRB

Brendan O'Donnell, NMRIRB

Mishal Naseer, NMRIRB

Isabelle Tremblay, avocate pour NMRIRB

Stas Opinski, Makivik

Gregor Gilbert, Makivik

MPO (par téléphone):

Annik Gagné

François Hazel

COFEX-Nord : Claude Langlois, Caroline Larrivée, Selena Whiteley, Vicki Da Silva-Casimiro, Judy Doré, Anne-Marie Gaudet

---

**Objet de la rencontre :** Présentation de Canadian Royalties Inc. (CRI) de la mise à jour du projet d'infrastructures portuaires au COFEX-Nord.

Claude Langlois Président du COFEX-Nord préside la rencontre.

### **1/ Tour de table**

Présentation des représentants des participants présents et, présentation de l'objectif de la rencontre par Claude Langlois.

### **2/ Présentation par CRI**

Une présentation sur support Powerpoint a été faite par Mme Amyot et M. Corbeil de CRI.

Le projet minier a obtenu ses permis et autorisations en 2008, et le projet a débuté en 2011. Un glissement des matériaux au site de construction prévu pour 2011 a obligé l'arrêt des travaux. CRI a dû revoir la localisation et la configuration du quai. De nouvelles demandes d'autorisations ont été envoyées par CRI, parallèlement à une nouvelle étude d'impacts en décembre 2011, pour les nouvelles configuration et localisations du port.

Depuis le dépôt de la nouvelle demande, le projet a subi des modifications. Le MPO avait informé le promoteur que l'option présentée dans l'EI de 2011 de déposer les sédiments en milieu marin n'était pas recevable au site de dépôt choisi en raison de la présence de coraux mous.

CRI a revu la conception de l'infrastructure. Selon les dernières modifications et la localisation envisagée présentement, le volume total de sédiments à draguer serait réduit à environ 50 000 mètres cubes. Du dragage sera effectué entre juillet et octobre 2012 à partir de la rive, pour la construction du brise-lames (jetée) pour accéder au site avec un volume de sédiments à draguer entre 20 000 et 24 000 mètres cubes. Une deuxième phase de dragage serait faite en 2013 pour la construction du quai, où il est prévu draguer 30 000 m<sup>3</sup> de sédiments. Les sédiments seraient, selon la dernière version d'information déposée en mars 2012, déposés sur un site terrestre. Quatre sites font l'objet d'analyse pour le dépôt des sédiments.

CRI souhaite commencer à produire un concentré de minerai en décembre 2012. Le site d'entreposage de concentré sur le site de la mine permet d'entreposer pour un maximum de 5 jours de production. De sorte que CRI planifie construire l'entrepôt à concentré adjacent aux infrastructures portuaires dès l'automne 2012 pour pouvoir entreposer le concentré dès le début de la production.

CRI informe que 150 000 tonnes de minerai par année seront transbordés au terminal maritime, à raison d'environ 9 navires par année. Selon M. Corbeil l'infrastructure a été conçue pour des bateaux de 30 000 TPL. L'étude d'impacts du projet minier déposée en 2007, indique que le quai sera conçu pour recevoir des navires pouvant excéder 25 000 TPL (Génivar, 2007 p. 88). Dans un courriel de Mme Amyot à M. Thériault de l'ACÉE le 16 décembre 2011, il est mentionné que le quai est conçu pour des navires de 25 000 TPL ou moins. L'ACÉE et le COFEX-Nord informe CRI que cette information doit être clarifiée car le tonnage des navires qui utiliseront le quai a une influence sur le processus d'évaluation environnementale.

CRI informe que la localisation de l'entrepôt de concentré dans la Baie Déception a été déplacée de 800 m, sur le substrat rocheux. CRI demande d'exclure la phase de dragage de 2012 de la portée de l'évaluation environnementale sous la LCÉE et en vertu de la CBJNQ, car les travaux doivent se réaliser rapidement. L'autorisation obtenue en 2008 portait sur le dragage pour le terminal et la construction de l'entrepôt en milieu terrestre. Puisque ces deux composantes n'ont pas subi de modifications majeures, CRI est d'avis que l'autorisation de 2008 est toujours valable.

Il y a eu discussion sur les impacts du dynamitage et du fonçage de palplanches sur les mammifères marins. Habituellement un critère de 160db est à respecter pour éviter les blessures et le dérangement des baleines. Une étude a été faite dans Baie Comeau par Génivar, sur l'impact du bruit sur les mammifères marins engendré par la construction des quais, mais le MPO n'a pas obtenu les données de cette étude.

Le COFEX-Nord demande les résultats des études bathymétriques et géotechniques pour connaître le profil du fond marin.

Des questions ont été soulevées par les participants, et devront être répondues par CRI :

- Possibilité de négocier une utilisation du terminal de X-Strata?
- Comment CRI assurera que les sites d'installation du nouveau quai et de l'entrepôt seront stables?
- Comment éviter la contamination par du minerai sur la route puisque les camions seront enduits par contact au site de la mine?
- Expliquer les raisons pour lesquelles CRI a opté pour un pont et un quai plutôt qu'un quai continu ?
- Confirmer la capacité des navires pour laquelle le quai a été conçu.
- Re-présenter une demande expliquant clairement le projet pour déterminer les autorisations requises et les parties/groupes devant les fournir.
- (Il y avait aussi un point quant au dragage requis dans le temps pour l'entretien – le consultant n'avait aucune idée des volumes que cela pouvaient représenter)

CRI prévoit déposer dans les semaines suivantes une mise à jour du projet (description du projet et du milieu biophysique et un échéancier à jour) et, un addenda à l'étude d'impact de 2011, afin de répondre aux questions et commentaires soumis par courrier par le COFEX-N et l'ACÉE, ainsi que lors de la rencontre.